

CRITÈRES D'ÉVALUATION DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

ÉPREUVES
ÉCRITES
70%

ÉPREUVES
ORALES
20%

ATTITUDE
FACE À LA MATIÈRE
10%

1 OU 2
PARTIAUX
(SELON LES BESOINS)

1 EXAMEN FINAL

*IL FAUT AVOIR
AU MOINS
UN 4 SUR 10 POUR
AVOIR LA MOYENNE
À L'ÉCRIT

1 OU 2 ÉPREUVES
PAR ÉVALUATION
(À PARTIR D'UN SUJET
CHOISI PAR LE PROFESSEUR)

ASSISTANCE
AUX COURS

TRAVAIL DANS
LA CLASSE

INTÉRÊT
MONTRÉ
PENDANT
LES COURS

POURCENTAGE
DE LA NOTE FINALE
D'ÉVALUATION

70%

+

20%

+

10%

=

NOTE D'ÉVALUATION